

FICHE d'INSCRIPTION A LA DEMI PENSION
A remettre au service intendance avant le 7 juin 2019

Nom, Prénom de l'élève

Classe

Nom et adresse du responsable financier :

.....

.....

.....

.....

Tel portable

Mail du responsable financier :

.....

FORFAIT Annuel :➤ **4 jours** (Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi)

Je vous rappelle que le nombre de jours par trimestre est forfaitaire. En aucun cas il ne peut être modulé par les familles en fonction des repas non pris.

Pour toute demande particulière (allergies, modulation de forfait) merci de contacter impérativement le service intendance qui vous indiquera la marche à suivre.

A Deuil la Barre, le
Signature des parents :

DEMI PENSION 2019-2020
A conserver par la famille

Documents à fournir impérativement avec la fiche d'inscription :

- Le calcul du tarif de la demi-pension (cf dossier « tarif de demi-pension » joint)

En l'absence de dossier d'inscription complet votre enfant ne sera pas inscrit au restaurant scolaire.

Les dossiers d'aide sociale (bourses- fonds sociaux) sont à retirer au service intendance ou à télécharger sur internet dès la rentrée.

L'inscription à la demi-pension est annuelle. Le règlement est à effectuer en début de période et dès réception de la facture (octobre pour le 1^{er} trimestre, janvier pour le 2^{ème} trimestre et avril pour le 3^{ème} trimestre)

Pour tout changement de régime, veuillez-vous adresser au service intendance avant le début de la période suivante (trimestre).

Remboursements pour les repas non pris, uniquement pour les raisons suivantes

- Absences supérieure à 5 jours consécutifs (justificatif obligatoire)
- Stage en entreprise (élèves de 3^{ème}), voyage scolaire,
- Fermeture de la demi-pension pour cas de force majeure,
- Départ de l'établissement (suite exclusion ou déménagement).

Toute dégradation volontaire ou involontaire fera l'objet d'une facturation selon des tarifs fixés en Conseil d'administration (dernière mise à jour juin 2017)

- Verre : 2 €
- Ramequin, Assiette : 3 €

Le règlement départemental de la restauration ainsi que l'ensemble des informations relatives au service de restauration est consultable sur le site internet du Collège à la rubrique Demi-pension (<http://www.clg-diderot-deuil.ac-versailles.fr>)

